

SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU
B.P 637 GOMA
NORD - KIVU.

Goma, le 19 Juillet 1994

TRANSVIS COPIE POUR INFORMATION AUX :

- Secrétaire Général de l'O.N.U.
à NEW YORK
- Secrétaire Général de l'O.U.A.
à ADDIS ABABA
- Haut Commissariat pour les Réfugiés
- Président de la République du Zaïre
Maréchal du Zaïre à KINSHASA
- Ambassade de la France à KINSHASA
- Ambassade de la Belgique à KINSHASA
- Ambassade des U.S.A. à KINSHASA
- Président du H.C.R. - P.T à KINSHASA
- Gouverneur de Région du Nord-Kivu
- Président du M.P.R. & Alliés
- Président de l'USOR et Alliés
- Coordinations des Sociétés Civiles
(toutes)

OBJET :
APPEL A LA SOLIDARITE
POUR LE NORD-KIVU SINISTRÉ
PAR DES RWANDAIS

A Monsieur le Premier Ministre
à
KINSHASA

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis le 14 Juillet 1994, le Nord-Kivu est sinistré par l'exode massif des réfugiés et des déplacés de guerre du Rwanda après l'assassinat du Président HABYARIMANA, le 6 Avril 1994.

Ci-joint, vous trouverez notre appel à la SOLIDARITE NATIONALE ET INTERNATIONALE en faveur des réfugiés et des déplacés de guerre du Rwanda au Nord-Kivu.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

KAMBALE NDETHI Kagepher



Goma, le 19 Juillet 1994

APPEL A LA SOLIDARITE NATIONALE ET INTERNATIONALE DE
LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU EN FAVEUR DES REFUGIES
ET DES DEPLACES DE GUERRE AU NORD - KIVU, ET GOMA.

LA COORDINATION DE LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU SIEGHANT
EN REUNION EXTRAORDINAIRE CE MARDI 19 JUILLET 1994 POUR
EXAMINER LES CONSEQUENCES DE L'EXODE MASSIF DES RWANDAIS
DANS LA VILLE DE GOMA ET AU NORD-KIVU DEPUIS LE
14 JUILLET 1994 ENTENDUE:

CONSIDERANT QUE pendant plusieurs siècles les HUTU ont été sous la
domination des TUTSI, sous la colonisation allemande et, par mandat
des Nations Unies, sous tutelle de la Belgique, ce qui a créé dans
ce Peuple une très grande frustration;

CONSIDERANT QUE durant la révolution de 1959 au Rwanda et sous
l'instigation des Belges, les HUTU ont conquis leur démocratie et
leur indépendance politique après avoir massacré et/ou chassé les TUTSI

ETANT DONNE QUE, par la suite, la démocratie au Rwanda a été anéantie
par la dictature imposée et entretenue par les BLANCS et les Grandes
Puissances pour maintenir le Peuple dans la misère la plus noire
aujourd'hui étalée sur les ruines après plus de trente ans d'indépendance
ce qui constitue une honte et un crime du chef de nos Présidents
Africains;

ETANT DONNE QUE, après plus de trente ans d'exil, les TUTSI, ayant en
vain demandé de rentrer pacifiquement dans leur pays, le Rwanda, ont
dû recourir aux armes de conivance avec certains HUTU en opposition
à la dictature du feu Président HARYAHIMANA soutenu par certaines
Puissances étrangères et par certains Dictateurs de l'Afrique
Centrale à la solde de ces mêmes Puissances;

ATTENDU QUE, nonobstant le conflit armé, l'opposition et le pouvoir
dictatorial avaient conclu des accords d'Arusha susceptibles de
garantir le paix entre les parties en cause et le Peuple Rwandais,
mais que ledit pouvoir en essayant de récupérer la situation par le
refus de l'application des accords ci-haut cités a précipité le
Rwanda dans la violence et les atrocités jamais connues dans
l'histoire des humains, en l'occurrence :

- 1°- L'assassinat à Kigali, le 6 avril 1994, des Présidents du Rwanda
et du Burundi;
- 2°- L'extermination au Rwanda des TUTSI et des HUTU en opposition
à la politique dictatoriale;
- 3°- L'extermination par le F.P.R. de toute opposition à sa politique
... / ...

de terre brûlés;

4° Le 14 Juillet 1994, l'exode vers la Ville de Goma et vers le Nord-Kivu au Zaïre de presque toute la population du Rwanda craignent la revanche ou la redomination par la minorité TUTSI;

VU QUE DEPUIS le 14 Juillet 1994 la Ville de Goma et le Nord-Kivu sont envahis par plus de 4 millions de déplacés de guerre et de réfugiés rwandais qui polluent, chaque jour, l'air et l'environnement avec plus de 4 millions de litres d'urines et plus d'une tonne de matières fécales sans compter les innombrables cadavres humains qu'ils jettent partout dans les parcelles, sur les rues et dans la brousse;

VU QU'EN CE MOMENT CRITIQUE, plus de 4 millions d'âmes sont sans logis, dépourvues de nourritures, d'eau potable et de médicaments, le F.P.R. à partir du Rwanda a violé notre territoire par des attaques aux obus qui ont occasionné la mort de plusieurs personnes dont un prêtre à la maison Muungano de la Cathédrale de Goma et que ces attaques avaient comme objectif politique non seulement de provoquer le Zaïre mais d'obliger l'O.N.U. à suspendre l'aide humanitaire - ce qui a été fait effectivement quelques heures après par les Nations Unies - et qui constitue un crime car, en soi, l'objectif visait que les déplacés de guerre meurent sans assistance humanitaire;

DE TOUT CE QUI PRECEDE ET VU L'URGENCE

- 1° LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU déclare le Nord-Kivu une Province administrée et invite le Gouvernement de Kinshasa à le confirmer en fait et en droit;
- 2° LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU invite le Gouvernement Central de Kinshasa à installer d'urgence l'Assemblée Provinciale et à nommer le Gouverneur parmi les cadres résident sur terrain pour faire face à la situation de détresse du moment car durant tout ce cataclysme toute une Province ne peut rester longtemps sans responsable politique;
- 3° LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU invite toutes les coordinations provinciales des Sociétés civiles à mobiliser tout notre Peuple à venir au secours, en vivres et en médicaments, de la Population du Nord-Kivu;
Nous lançons le même appel à tous les hommes de bonne volonté et à toute la communauté internationale car notre Peuple en détresse est en danger de mort et exige une assistance.
- 4° LA SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU invite tous les Commissaires des Zones, tous les Commissaires Urbains et le Gouverneur, chacun en ce qui le concerne, de réquisitionner et les militaires et les milices armées et les véhicules de l'Etat rwandais réfugiés actuellement à Goma ou au Nord-Kivu pour nous aider à enterrer leurs morts, pour transporter leurs malades, pour leur chercher des vivres, du bois de chauffage et de l'eau potable; à cet effet :

... / ...

- a) Que tous les militaires Rwandais réfugiés au Nord-Kivu soient encadrés dans un camp militaire sous le commandement d'un Général de nos Forces Armées, tous les frais à charge du Haut Commissariat pour les Réfugiés en attendant qu'une solution politique à leur sort soit trouvée;
- b) Que toutes les forces paramilitaires rwandaises actuellement réfugiées à Goma et au Nord-Kivu soient recensées et encadrées dans des cas bien déterminés; Pour cela il est urgent que leurs Présidents de leurs partis politiques et ou de leurs ONG soient recensés pour un meilleur encadrement de leurs milices;
- c) Que les médecins rwandais, les pharmaciens, les infirmiers, les membres de la croix rouge rwandaise actuellement réfugiés à Goma et ou dans les zones rurales du Nord-Kivu soient recensés, réquisitionnés et mis au service de la croix rouge internationale pour nous aider à secourir leur peuple en détresse au Nord-Kivu.
- d) Que des fosses communes pour l'enterrement des morts soient ouvertes à Goma et tous les longs des parcours des réfugiés vers les centres éloignés d'accueil; pour cela nous invitons le Gouverneur à intimor l'ordre aux Commissaires des Zones de Rutshuru et de Lubero de réquisitionner le chaux vive de leurs entités administratives pour nous permettre de désinfecter les cadavres.

De même nous invitons LES MEDICINS ET LES PHARMACIENS SANS FRONTIERE à secourir tous les déplacés de guerre avec de l'HYPOCHLORITE DE CALCIUM nécessaire pour désinfecter l'eau potable et avec de la chaux vive pour désinfecter les cadavres ou de la créoline pour désinfecter les lieux d'aisance. Actuellement, le Nord-Kivu a d'urgence plus ou moins besoin de 100 tonnes d'HYPOCHLORITE DE CALCIUM.

D'autre part, nous invitons le Gouverneur à intimor l'ordre aux électriciens des Travaux Publics ou de la SHEL et au Médecin Directeur de l'Hôpital Général de Goma à réparer l'incinérateur des cadavres dudit hôpital pour nous permettre d'incinérer certains cadavres si besoin il y a pour santé publique.

- 5° LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite le Gouvernement de Kinshasa à commencer, sans tarder, le désarmement des militaires et des milices armées mutus et tutsis entrés en débandade à Goma et au Nord-Kivu le 14 Juillet 1994 afin d'éviter de nouveau une confrontation interétnique telle que celle de 1993, faute de quoi ledit Gouvernement Central sera tenu responsable des massacres de ladite confrontation si elle a lieu.

- 6° LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite le Gouvernement de Kinshasa et le Haut Commissariat pour les Réfugiés à procéder, avant qu'il ne soit de nouveau trop tard, à l'identification des nationaux, au recensement des Réfugiés et des déplacés de guerre afin que la question de nationalité soit définitivement tranchée au Nord-Kivu et au Zaïre par des voies pacifiques foute de quoi elle risque d'être tranchée par des voies des armes et dans ce cas le Gouvernement de Kinshasa sera tenu responsable du génocide qui en découlera.
- Dans le contexte actuel de l'exode de toute la population rwandaise au Nord-Kivu, nous invitons le Gouvernement de Kinshasa à résoudre la question de nationalité avant toutes les échéances électorales prochaines EN MOINS QUE TOUTE PERSONNE HUTU OU TUTSI AU ZAIRE ne soit pas autorisée de voter pour éviter des fraudes électorales - pouvant être prises comme stratégies de certains politiciens - et susceptibles de provoquer au Nord-Kivu non seulement une confrontation interethnique mais aussi une confrontation entre les familles politiques, le tout au détriment de notre population et de notre Province.
- 7° LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite tous les Chefs d'Etat d'Afrique, toutes les sociétés civiles d'Afrique et plus particulièrement ceux de la Région des Pays des Grands Lacs, l'ONU et toute la communauté internationale à siéger pour résoudre définitivement la question rwandaise dans la Région des Pays des Grands Lacs et en Afrique Centrale. En effet, pour la paix en Afrique Centrale et dans le monde, tous les HUTU et tous les TUTSI doivent être réconciliés et ils doivent tous rentrer dans leur pays d'origine, le Rwanda.
- A cet effet, une AMNISTIE GÉNÉRALE DOIT ÊTRE DÉCRÉTÉE sauf pour les Dictateurs et leurs commanditaires qui doivent d'abord être jugés par une Cour Internationale.
- 8° EN CE QUI CONCERNE LES CONFLITS INTERETHNIQUES ET LES GÉNOCIDES EN AFRIQUE CENTRALE ET DANS LA RÉGION DES PAYS DES GRANDS LACS, spécialement au Nord-Kivu, au Burundi, au Rwanda et en Ouganda, le SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite le CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU à créer une Cour Internationale des Juristes Africains pour enquêter dans cette partie du monde, sur les délits des génocides ou des crimes contre l'humanité et de poursuivre ou de juger tous les Dictateurs de l'Afrique Centrale et leurs commanditaires qui sont certaines Puissances étrangères qui entretiennent des dictateurs, causes fondamentales des génocides et de la misère des africains, sur notre continent.

... / ...

9° EN CE QUI CONCERNE L'ATTACHE DE GOMA PAR LE F.P.R. à partir du RWANDA le 17 Juillet 1994 à 17 H 30°, LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU attire l'attention des Rwandais qu'il s'agit là d'une déclaration de guerre et que notre Peuple et notre Gouvernement se réservent le droit d'user de leur DROIT à l'auto-défense.

10° ENFIN, LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite toute la population de notre Province à poursuivre ses efforts de bien accueillir le Peuple Rwandais en détresse sur notre Territoire.

QUE DIEU PROTEGE LE NORD-KIVU ET LE CONTINENT AFRICAINE

KAMBALE NGIRINI Esgepher



PRÉSIDENT PROVINCIAL

9° EN CE QUI CONCERNE L'ATTACHE DE GOMA PAR LE F.P.R. à partir de RWANDA le 17 Juillet 1994 à 17 H 30°, LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU attire l'attention des Rwandais qu'il s'agit là d'une déclaration de guerre et que notre Peuple et notre Gouvernement se réservent le droit d'user de leur DROIT à l'auto-défense.

10° ENFIN, LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU invite toute la population de notre Province à poursuivre ses efforts de bien accueillir le Peuple Rwandais en détresse sur notre Territoire.

QUE DIEU PROTEGE LE NORD-KIVU ET LE CONTINENT AFRICAINE

KAMBALE NGENZI Esgepher



PRÉSIDENT PROVINCIAL